

Réf: Dossier N° : 47250

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICA BRIGHT CONSULTING » en abrégé «ABC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE,
01BP8099ABJ01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Jan. 2018, et enregistrés au Plateau le 19 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA BRIGHT CONSULTING » en abrégé «ABC ».

Objet: Etudes économiques, financières et sociales, Conseils en management et en commerce international, Contacts d'affaires pour des personnes physiques et morales opérant avec l'Afrique. Relations publiques, Intermédiation, Gestion de projet, Prestations de services divers.

Capital social: 1 000.000 F CFA divisé en Deux Cent (200) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE,
01BP8099ABJ01

COGERANT: Monsieur EHOLA KOFFI ANGE-CLAVER. Monsieur NASSA DAGO SAMSON.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07673 du 19/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7164 du 19/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

